

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé bucco-dentaire : quels sont les enjeux d'une consultation régulière pour les plus jeunes ?

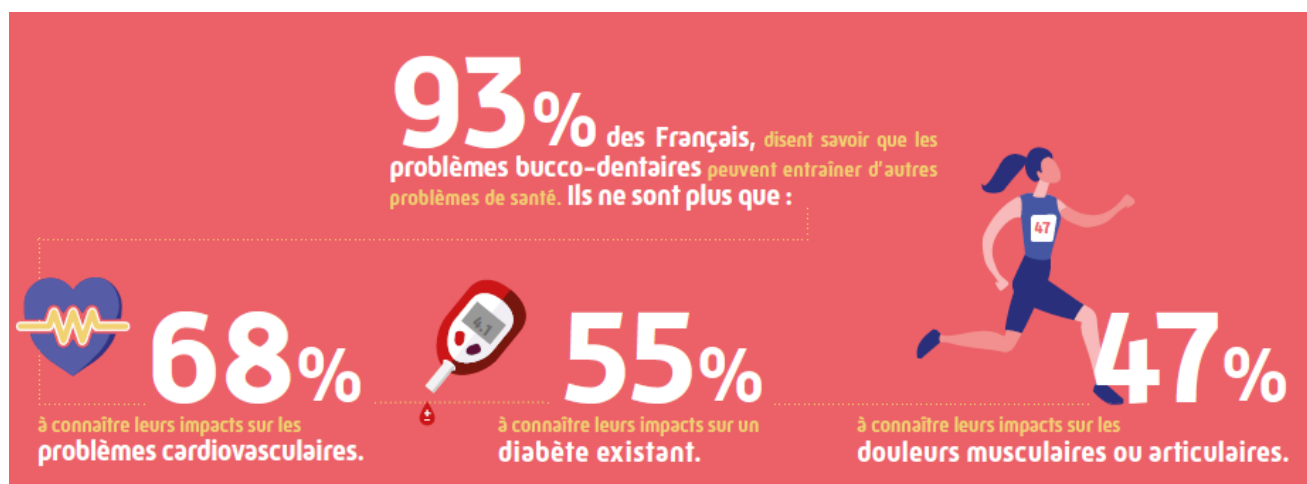
M'T DENTS : UN RENDEZ-VOUS ET DES SOINS OFFERTS

Le contexte sanitaire a entraîné de nombreux renoncements ou non-recours aux soins, y compris de soins dentaires. Délaisser la santé de ses dents n'est pas sans conséquences au moment où une étude BVA de l'Assurance Maladie révèle le rapport déjà complexe des Français à la santé bucco-dentaire. Ainsi, 1 Français sur 3 consulte un chirurgien-dentiste moins d'une fois par anⁱ. C'est pourquoi l'Assurance Maladie offre depuis 2007, des rendez-vous de prévention M'T dents aux jeunes de 6 à 18 ans, et désormais dès 3 ans jusqu'à 24 ans. Afin d'inciter le plus grand nombre à bénéficier de ces rendez-vous chez le dentiste, l'Assurance Maladie a lancé, depuis février 2021, une campagne de sensibilisation.

Les conséquences souvent méconnues de la santé bucco-dentaire sur la santé générale

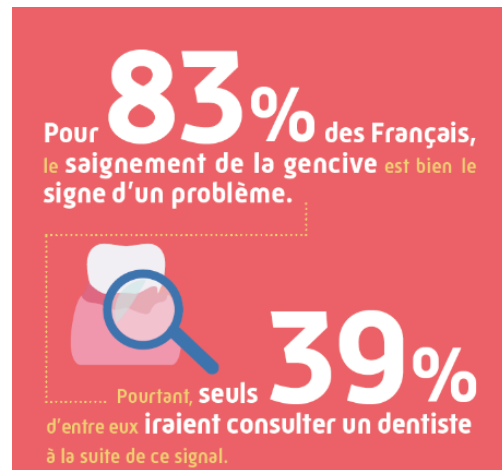
Par peur d'être contaminés par la Covid-19 en se déplaçant dans un cabinet dentaire, peur de ne pas trouver de rendez-vous ou pour des raisons financières, la crise sanitaire a éloigné les patients du suivi des soins indispensables à leur santé bucco-dentaire. Ce renoncement aux soins dentaires peut avoir pour conséquences de différer le diagnostic d'infections dentaires ou de maladies parodontales, mais aussi de laisser s'installer une mauvaise hygiène bucco-dentaire ou des conséquences plus graves.

En effet, au-delà des problématiques liées à la douleur ou à l'esthétisme, les maladies dentaires peuvent provoquer certaines maladies ou en aggraver d'autres. Les manifestations de cet impact sur la santé générale sont d'ailleurs encore méconnues des Français. Les problèmes dentaires peuvent en effet avoir des répercussions sur la santé des « sportifs de haut niveau comme du dimanche »ⁱⁱ, mais aussi aggraver le diabète ou un certain nombre d'affections telles que les infections respiratoires, l'obésité, la polyarthrite rhumatoïde. Une infection dentaire peut également provoquer une inflammation du sinusⁱⁱⁱ, ou encore favoriser les accouchements prématurés^{iv}. Enfin, certaines toxines ou bactéries provenant d'une bouche présentant une maladie parodontale peuvent être à l'origine de maladies cardiovasculaires (infarctus du myocarde, AVC...)^v.



Des signaux d'alerte qui n'incitent pas suffisamment à la consultation régulière de son chirurgien-dentiste

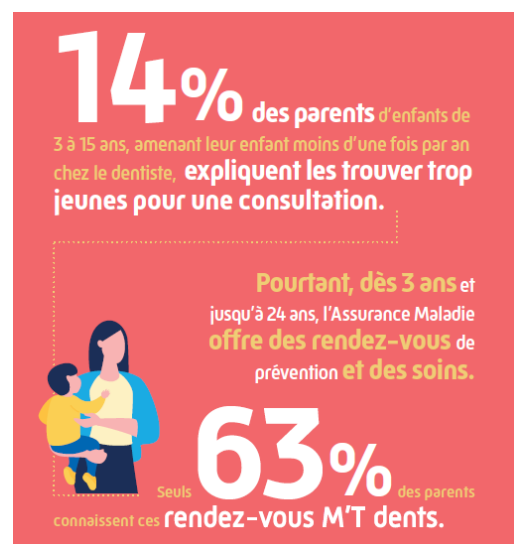
Douloureuses, inconfortables, ou encore esthétiques, les conséquences d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire sont diverses, au point de pouvoir impacter les relations sociales de chacun. Un lien de cause à effet dont les Français semblent prendre conscience, mais peu incitatif. Or, une consultation régulière de son chirurgien-dentiste permet d'empêcher la détérioration de la dentition, de surveiller la mauvaise haleine et de contrôler la santé de ses gencives. Des signaux bien identifiés par les Français, néanmoins toujours insuffisants pour les encourager à consulter régulièrement leur chirurgien-dentiste, pour eux ou leurs enfants.



Afin de limiter les actes effectués en dernier recours, souvent plus douloureux et plus coûteux, l'Assurance Maladie mise, à travers les rendez-vous M'T dents, sur une visite régulière des jeunes patients chez un chirurgien-dentiste mais également sur des soins préventifs qui permettent d'éviter la réalisation de soins plus lourds à terme comme la pose de prothèses.

M'T dents : dès 3 ans et jusqu'à 24 ans !

Parce que les bons réflexes s'acquièrent tôt, l'Assurance Maladie propose donc les rendez-vous de prévention M'T dents dès 3 ans et jusqu'à 24 ans, pour permettre aux jeunes patients de bénéficier de conseils adaptés à leur âge et, si besoin, réaliser des soins. Ces soins consécutifs au rendez-vous M'T dents, effectués dans les 10 mois, sont également pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais. De l'apparition des premières molaires définitives aux changements de comportement alimentaire, en passant par la période de cohabitation entre les dents de lait et les dents définitives, les rendez-vous M'T dents offrent, tous les 3 ans, un suivi adapté à chaque moment clé de l'évolution de l'enfant et du jeune adulte !



M'T dents : en bénéficiaire, c'est facile et offert !

Un mois avant la date anniversaire de l'enfant pour ses 3, 6, 9, 12 et 15 ans ou du jeune adulte pour ses 18, 21, 24 ans, un formulaire M'T dents, valable un an (également disponible dans le compte ameli), est envoyé par courrier. Il convient ensuite de prendre rendez-vous chez un chirurgien-dentiste (en ville ou à l'hôpital) dans l'année qui suit l'envoi du formulaire. La carte Vitale et le formulaire M'T dents suffisent pour ne pas avoir à payer le rendez-vous et les soins consécutifs.

Désormais dès l'âge de 3 ans, le premier rendez-vous permet d'évaluer le risque carieux de l'enfant et de mettre en place des soins préventifs adaptés. Ce risque carieux va dépendre de nombreux facteurs comme l'hérédité, la qualité de l'émail, l'alimentation, les habitudes familiales ou la santé de l'enfant, entre autres. Dès le plus jeune âge, l'enfant a ainsi l'occasion d'avoir une expérience positive avec le dentiste, quand il n'a pas encore de carie à soigner. Ce premier rendez-vous basé sur l'échange lui permet de découvrir et de se familiariser avec le cabinet du dentiste et les appareils qu'il utilise.

L'extension des rendez-vous M'T dents aux 21-24 ans permet de pallier le renoncement aux soins, fréquent à cet âge. En effet, les jeunes adultes attendent bien souvent d'avoir mal, ou bien renoncent aux soins pour des raisons souvent financières, par désintéressement, ou encore en raison des souvenirs désagréables laissés par les rendez-vous dentaires de leur enfance. Pourtant, cette tranche d'âge reste particulièrement concernée, notamment en raison de la consommation d'alcool, de tabac ou encore en cas d'alimentation déséquilibrée. Autant de comportements susceptibles de nuire la santé buccodentaire (mauvaise haleine, coloration des dents, gingivites...).

Une campagne de promotion

Alors que la question du non-recours aux soins constitue un sujet de préoccupation majeur durant cette crise sanitaire, notamment en période de confinement, l'Assurance Maladie s'engage aux côtés des chirurgiens-dentistes. Depuis février et tout au long de l'année, l'Assurance Maladie mène, une campagne de communication, en TV, sur le digital et les réseaux sociaux pour inciter à la prise de rendez-vous M'T dents et ainsi installer auprès du jeune public une habitude de consultation régulière. Cette campagne, qui comprend aussi des opérations spéciales en médias et de l'affichage dynamique dans les centres médicaux pluridisciplinaires, sera reconduite également en 2022.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr

ACCOMPAGNER CHACUN DANS LA PRÉSERVATION DE SA SANTÉ : UNE MISSION FONDAMENTALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Parce que prévenir vaut mieux que guérir, l'Assurance Maladie intervient en amont de la maladie et de ses complications et veille à accompagner les assurés qui à certains moments de la vie sont plus vulnérables. Pour ce faire, elle agit à trois niveaux. Tout d'abord, qu'il s'agisse de tabagisme, de surpoids, de diabète, de maladies cardiovasculaires ou de santé au travail, elle encourage les comportements favorables à la santé avant même que les pathologies n'apparaissent. Sa branche « risques professionnels » accorde ainsi des aides financières aux entreprises qui investissent pour renforcer la prévention (plus de 50 millions d'euros par an). Ensuite, elle soutient le dépistage et la vaccination à travers des offres spécifiques et la conduite de campagnes nationales de sensibilisation. Bien connu, les rendez-vous de prévention M'T dents qu'elle propose chaque année à plus de six millions de personnes est emblématique de son action ; on sait moins qu'elle crée aussi les conditions financières (rémunération sur objectifs de santé publique) pour encourager les professionnels de santé à développer différents actes de prévention. Enfin, parce qu'il y a des moments dans la vie où une prise en charge standard ne suffit pas - grossesse, hospitalisation, maladie chronique, handicap..., l'Assurance Maladie prend soin des personnes concernées à travers un suivi personnalisé et attentionné. Elle accompagne aujourd'hui plus de 700 000 personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre avec leur maladie.

ⁱ Etude BVA sur les habitudes bucco-dentaires des Français réalisée pour l'Assurance Maladie – avril 2020

ⁱⁱ <https://www.em-consulte.com/article/1362530/conduite-a-tenir-face-a-un-patient-sportif>

ⁱⁱⁱ Encyclopédie Médico-Chirurgicale 22-039-B15

^{iv} <https://aos.edp-dentaire.fr/articles/aos/pdf/2014/01/aos2014267p20.pdf>

^v https://www.sfpio.com/images/Articles/PG_FICHE-MCV.pdf